

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
-----  
DÉPARTEMENT DE LA CREUSE  
-----

**COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2022

<b>DELIBERATION</b> <b>N°CP2022-09/7/52</b> <b>DOSSIER N°5321</b>	<b>COMMISSION</b> <b>N° 7</b>	CP - POLITIQUES TERRITORIALES
---	----------------------------------	-------------------------------

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line COINDAT, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Marie-France GALBRUN, Franck FOULON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Jérémie SAUTY, Hélène PILAT, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN  
Catherine GRAVERON à Franck FOULON  
Marie-Thérèse VIALLE à Nicolas SIMONNET  
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT

RAPPORT : Contrats Boost'Ter

ORIGINE : Direction Générale des Services/Pôle Stratégies Territoriales/PST  
COORDINATION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Rapporteur : M. Valéry MARTIN



**La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

*VU la délibération n° CD 2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,*

*VU la délibération n° 07/1/7 du CD du 2/7/21*

*VU la délibération n° CD2018-02/5/33 du 9/02/18 approuvant l'ensemble des propositions budgétaires de la fonction 9 et notamment l'Autorisation de Programme d'un montant de 3 000 000 € pour les années 2018 à 2020 afin d'accompagner la mise en œuvre des contrats de territoires à venir,*

*VU la délibération n° CD2019-02/5/31 du 8/02/19*

*VU la délibération n° CD2019-05/5/19 du 24/05/19*

*VU la délibération n°CD2019-09/3/22 du 27/09/19,*

VU la délibération n° CD2020-06/3/23  
VU le contrat Boost'ter 2020-23 signé le 3/06/21 entre le CD et la CCPS, VU la demande du 15/06/22 présentée par le Président de la CCPS,  
VU le contrat Boost'ter 2020-23 signé le 28/04/21 entre le CD et la CCPD, VU la délibération de la CCPD du 20/06/22 proposant les projets à inscrire au titre du contrat Boost'ter,  
VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP30/09/2022/7/52 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide,

- d'accorder, au titre du contrat Boost'ter 2020-2023, les subventions suivantes :

- **15 356,52 €** à la Communauté de Communes du Pays Sostranien, pour la valorisation touristique par les activités de pleine nature, représentant 60 % d'une dépense éligible de 25 594,20 € H.T ;
- **753,90 €** à la Commune de La Chapelle Baloue, pour l'aménagement des espaces communaux, représentant 10 % d'une dépense éligible de 7 539,05 € H.T ;
- **29 057 €** à la Commune de Sagnat, pour la réhabilitation d'un logement avec garage, représentant 10 % d'une dépense éligible de 290 570 € H.T ;
- **24 595,60 €** à la Commune de Colondannes, pour la réhabilitation d'un local commercial et d'un logement, représentant 10 % d'une dépense éligible de 245 956,05 € H.T ;
- **12 943,66 €** à la Commune de Crozant, pour la réhabilitation de l'ancienne école, représentant 10 % d'une dépense éligible de 129 436,63 € H.T ;

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de ces décisions.

- dit que les sommes nécessaires seront imputées au Budget départemental aux chapitres 919.1 article 204 141 OP 0033 et 919.1 article 204 142 OP 0033.

Pour la Communauté de communes du Pays Sostranien : M. Patrice FILLOUX n'a pas pris part au vote  
Adopté : 29 pour - 0 contre - 0 abstention

Pour les autres demandes :

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**

Publié sur le site [www.creuse.fr](http://www.creuse.fr) le 10 octobre 2022

Envoyé en préfecture le 06/10/2022

Reçu en préfecture le 06/10/2022

Affiché le

The logo for SLO (Service Local d'Orientation) is displayed in a stylized, italicized blue font.

ID : 023-222309627-20221005-CP2022273-DE